

**PRÈS LA CHAMBRE DE LA COUR SUPRÊME
DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX CAMBODGIENS**

Dépôt

Dossier n° : 002/19-09-2007-ECCC/SC

Parties déposantes : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de la Cour Suprême

Langue originale : Français

Date du document : 21 août 2019



Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Public

Classement arrêté par la Chambre : សាធារណៈ/Public

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire :

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature :

**Réponse de la Défense de KHIEU Samphân à la demande amendée de l'Accusation
concernant sa réponse au mémoire d'appel
TABLE DES SOURCES**

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân
KONG Sam Onn
Anta GUISSÉ

Assistés de
SENG Socheata
Marie CAPOTORTO
Cécile ROUBEIX
Dounia HATTABI
Stéphane NICOLAÏ

Auprès de :

La Chambre de la Cour Suprême
KONG Srim
Chandra Nihal JAYASINGHE
SOM Sereyvuth
Florence Ndepele MWACHANDE-MUMBA
MONG Monichariya
Maureen HARDING CLARK
YA Narin

Les co-procureurs
CHEA Leang
Brenda J. HOLLIS (suppléante)
William SMITH (adjoint)

Tous les avocats des parties civiles

TABLE DES SOURCES

DOCUMENTS JUDICIAIRES

1. Chambre de la Cour Suprême

- Décision relative à la demande d'augmentation du nombre de pages et de prorogation de délai présentée par les co-Procureurs pour répondre aux appels interjetés par la défense à l'encontre du jugement [002/01], 21 avril 2015, **F23/1**.
- Arrêt 002/01, 23 novembre 2016, **F36**.
- Décision portant extinction de la procédure contre NUON Chea, 13 août 2019, **F46/3**.

2. Parties

- Demande de la Défense de KHIEU Samphân aux fins d'extension du délai et du nombre de pages de son mémoire d'appel, 10 juillet 2019, **F45**.
- Réponse des co-Procureurs à la demande de KHIEU Samphân aux fins d'extension du délai et du nombre de pages de son mémoire d'appel, 22 juillet 2019, **F45/2**.
- Réponse des co-Procureurs à la demande de NUON Chea aux fins d'extension du délai et du nombre de pages de son mémoire d'appel, 1^{er} août 2019, **F47/1** (« Réponse/demande **F47/1** »).
- Réponse de la Défense de KHIEU Samphân à la demande de l'Accusation concernant sa réponse aux mémoires d'appel [F47/1, §25-26(ii)], 7 août 2019, **F47/3** (« Réponse **F47/3** »).
- *Co-Prosecutors' Amendment of Request for Additional Time and Pages for Appeal Response Brief*, 19 août 2019, F48, notifiée le 20 août 2019 (« Demande "amendée" **F48** »).